

# Marina de Bas-du-Fort : un nouvel élévateur à bateaux pour la même capacité

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

13 novembre 2023



La Marina de Bas-du-Fort vient de remplacer l'élévateur à bateaux et une remorque hydraulique. L'équipement permet de transporter des bateaux dans et hors de l'eau pour l'entretien de routine de la coque et de la mécanique. L'inauguration de ce nouvel équipement et de la nouvelle darse de la zone technique de la marina a été organisée vendredi 10 novembre par Jean-Paul Fischer, directeur général de la Société de gestion portuaire de la Guadeloupe, SARL chargée de la gestion des infrastructures nautiques, des espaces maritimes et de l'ensemble immobilier de la marina.

Camille Pélage et Eddy Chateaubon, respectivement président et vice-

président de la commission économie bleue à la Région Guadeloupe ont participé à l'inauguration. La Région annonce avoir engagé 750 000 euros d'argent public (fonds européens et fonds régionaux) dans ce programme d'investissement 2022/2025 d'un million d'euros. La collectivité régionale justifie cette dépense par la nécessité « à long terme de concrétiser une stratégie globale d'innovation technologique ». La Région inscrit aussi cette inauguration dans la volonté de « faire de la Guadeloupe la capitale du nautisme dans la Caraïbe ».

Ces déclarations apparaissent exagérées puisqu'il s'agit d'un simple remplacement du portique élévateur mobile de 35 tonnes par un portique d'une capacité identique. Par rapport à ses concurrents régionaux, ce remplacement ne permet pas à la marina de Bas-du-Fort de changer de catégorie ni d'améliorer significativement son attractivité et d'attirer de nouveaux clients et leurs bateaux. En effet, avec une capacité de levage de 35 tonnes, elle reste sur ce critère en retrait par rapport à d'autres marinas de la Caraïbe qui proposent des équipements de levage avec des capacités bien supérieures.

## **| Une capacité en-dessous de celle des concurrents**

Dans le secteur très concurrentiel du nautisme, certaines marinas sont connues pour offrir des équipements de levage adaptés à une grande variété de tailles de bateaux. Par exemple, la marina Clarke's Court à Grenade dispose d'un élévateur à bateau d'une capacité de 242 tonnes. Celui de Bobby's Marina à Sint Maarten affiche une capacité de levage de 90 tonnes. À Sainte-Lucie, la marina de Rodney Bay est équipée d'un élévateur de 75 tonnes. En Martinique, la marina du Marin dispose d'un élévateur de 80 tonnes.